



RESULTAT DU VOTE  
Nombre de votants : 23  
Voix favorables : 23  
Voix défavorables :

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 26 juin 2018**

**Délibération  
n° CA 2018 - 90**

**relative à la prise en charge des frais d'inscription et de séjours de 4 étudiants de l'Ecole  
d'Economie aux Econometric Game 2018**

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré décide :

**Article 1**

L'Ecole d'Economie de Toulouse prendra en charge les frais d'inscriptions et de séjours, pour un montant de **1 250 €**, pour la participation des 4 étudiants dans le cadre de l'Econometric Games 2018.

**Article 2**

Cette charge sera imputée sur le Service Opérationnel 9121018001.

La Présidente du conseil d'administration,

  
Corinne MASCALA